



# CHANTEMERLE

Bulletin Municipal de Chantemerle-lès-Grignan

infos

N° 108- 2022



## MOT DU MAIRE

Nous arrivons à une période attendue pour beaucoup d'entre nous, l'été !

Avec cette saison c'est le retour du soleil, des « grandes vacances », des légumes et des fruits très variés, des divertissements, des fêtes entre amis, des bains en piscine ...

Mais il fait chaud, et nous avons besoin de nous rafraîchir, besoin de rafraîchir aussi nos jardins et pour cela nous utilisons de l'EAU. C'est de cette eau dont je veux vous parler.

Notre village a profité de l'eau courante dans les années 90, quand le réseau d'eau potable a été installé.

Depuis ce réseau a été étendu et entretenu de façon à ce que chacun puisse profiter du luxe d'avoir de l'eau chez soi, au robinet. Il faut se souvenir qu'encore aujourd'hui 2,1 milliards de personnes, soit 30 % de la population mondiale, n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable et 4,4 milliards, soit 60 %, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité

Sur les années 2021 et 2022 nous avons travaillé avec la société Naldéo pour la mise à jour de notre « Schéma directeur d'alimentation en eau potable ». Les travaux antérieurs et ceux engagés doivent permettre de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les habitations de notre village. Mais aussi réduire au maximum les pertes en minimisant les éventuelles fuites. Les ressources en eau doivent être préservées.

Au niveau de la commune nous faisons tout notre possible pour cet objectif, mais c'est aussi une responsabilité individuelle, une responsabilité de chacun d'entre nous.

Dans cet engagement j'invite chacune et chacun à se poser la question de savoir si son utilisation de l'eau commune est raisonnable au vue des conditions climatiques que nous voyons évoluer au fil des années.

Réfléchir et adapter nos comportements, je suis certain que nous sommes une majorité à le faire, continuons, amplifions, et plaidons pour que nous soyons toujours plus nombreux.

Un très bel été !

Jean-Luc BODIN

## SOMMAIRE

Infos Conseil Municipal

Infos Mairie

Infos Diverses

P 02

P 04

Po8

La voix des Associations

Libre propos

P 09

P 12



## Compte rendu C.M. 05 avril 2022

Absents excusés :

F. CARMON donne procuration à AM. CHANCEL  
A. GREFFIE DE BELLECOMBE donne procuration à V. ORTIZ  
JF. JOLY donne procuration à JL. BODIN  
L. REIXACH donne procuration à G. NARDINI  
V. ESPASA élu secrétaire de séance.

### Convention pour une servitude de passage de ligne électrique en propriété privée (SDED)

Après plusieurs échanges entre les Conseillers et sur demande de quatre d'entre eux, le vote se fait à bulletin secret.

La convention est votée à la majorité,  
**6 voix pour, 4 contre et 1 blanc.**

## Compte rendu C.M. 03 mai 2022

Absents excusés :

JL BODIN donne procuration à F. CARMON  
V. ESPASA donne procuration à L. REIXACH  
A. GREFFIE DE BELLECOMBE donne procuration à AM CHANCEL  
L. REIXACH élue secrétaire de séance.

### Devis de travaux pour le schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Trois entreprises ont été consultées, deux devis ont été reçus.

Le devis de la SAUR est + cher de 4223 euros HT.  
Le Maire propose de choisir la SAUR pour la qualité de leur travail.

Les travaux étant subventionnés à 80%, il reste à la charge de la Commune, 20% de 15595 soit 3119 euros HT.

Le Conseil Municipal passe au vote :

**6 Pour**

**2 Contre** F. ARTAUD, G. NARDINI

**3 Abstentions** L. REIXACH, V. ESPASA, JP. PERROT

Certains membres du Conseil demandent à renégocier le devis. (ce qui a été fait).

## Redevance d'occupation du domaine public ORANGE (RODP 2022)

L'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé.

Il est rappelé au Conseil Municipal, qu'il est possible d'augmenter les tarifs en fonction de l'évolution de la moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics (TP01), soit pour 2022 : 1.42136

Le Conseil Municipal est **d'accord à l'unanimité.**

## Compte rendu C.M. 31 mai 2022

Absents excusés :

V. ESPASA donne procuration à L. REIXACH  
A. GREFFIE DE BELLECOMBE donne procuration à A.M. CHANCEL

Jean-François JOLY élu secrétaire de séance

### Dégrèvement fuite d'eau sur le réseau

Le Conseil Municipal est informé de la demande de deux administrés pour un dégrèvement sur l'excédent de volume d'eau constaté suite à des fuites d'eau après compteur.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner sur le dégrèvement qui pourrait être accordé, soit exonération de l'excédent au-delà du double de la consommation moyenne.

Le Conseil Municipal, après délibération **refuse** le dégrèvement par :

**4 voix Contre** JL BODIN, F. CARMON, AM. CHANCEL, V. ORTIZ

**3 voix Pour** F. ARTAUD, JP. PERROT, G. NARDINI

**1 Abstention** JF. JOLY

En fin de conseil L. REIXACH informe qu'il y a une Loi applicable pour les fuites d'eau.

Le Maire propose au Conseil de prendre position lors d'un prochain conseil municipal.



## Compte rendu C.M. 31 mai 2022, suite

### Demande Participation financière pour un voyage scolaire

Le prix correspondant aux participations financières pour les voyages scolaires concernant les enfants de la Commune, est à hauteur de 50% de la somme demandée, plafonnée à 150 €.

Celle-ci sera versée à la famille sur présentation d'un justificatif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

**9 Pour**

**2 Abstentions** F. ARTAUD et JP PERROT

**Accepte** de verser cette participation.

### Subventions aux associations 2022

Le Maire précise que 5000 € ont été prévu au budget pour les subventions et que 500 € ont déjà été versée pour l'Ukraine.

Il propose pour :

**Amicale du Personnel Communal** : 100 €

**Association pour les anciens combattants (ANACR)** : 60 €

**Amicale VALROUSSE** : 250 €

**Chansojeux** : 500 €

**Chantemerle en fête** : 4000 €

Soit au total : 5410 €

Le budget étant légèrement dépassé, il est demandé au Président de l'Association Chantemerle en fête, Vincent CARMON d'expliquer à l'assemblée pourquoi il demande 4000 € de subvention cette année.

Le Président de l'Association rappelle les différentes manifestations organisées par l'Association en justifiant les coûts engendrés.

Après délibération le conseil municipal, **accepte à l'unanimité**, les montants des subventions proposées aux diverses associations.

### Indemnités des élus

10000 € ont été prévu au budget 2022, somme identique à celle de 2021

La délibération du 24/10/2021, demandée par le Maire et les Adjointes, fixait les indemnités au taux de 0% jusqu'à ce que les dépenses soient maîtrisées et que le budget soit équilibré.

C'est désormais le cas.

Il est proposé qu'à compter du 1er juillet 2022, les indemnités de Maire et d'Adjointes soient fixées de la façon suivante :

**Taux inchangés par rapport à 2021 soit 17% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Maire, soit un salaire brut de 661.20 €, et 6.6% de l'indice brut pour les Adjointes soit un salaire brut de 256.70 €.**

Pour information, l'indice en 2022 peut aller jusqu'à 25% pour le Maire et 9.9% pour les Adjointes.

Après plusieurs échanges entre les Conseillers, le Conseil Municipal passe au vote.

Après en avoir délibéré, **accepte** les indemnités du Maire et des Adjointes à compter du 1er juillet 2022.par :

**8 voix Pour**

**1 voix Contre** F. ARTAUD

**2 abstentions** L. REIXACH, JP. PERROT

**PROCHAINS  
CONSEILS MUNICIPAUX 2022**

**27 JUIN  
02 AOUT  
06 SEPTEMBRE**

# INFORMATIONS *Mairie*

## INFO BUDGET FONCTIONNEMENT

**2020 : Recette :** 220 011 euros  
**Dépenses :** 217 797 euros  
**Résultats :** 2 214 euros

**2021 : Recettes :** 228 827 euros  
**Dépense:** 230 757 euros  
**Résultats :** 1 930 euros

### Prévisions 2022 :

**Recettes :** 236 332 euros  
**Dépenses :** 236.322 euros  
**Résultats :** 0 euros

### Pour l'année 2021

Nous voyons que les recettes ont légèrement augmenté (4%) sans que cela soit véritablement significatif.

Les dépenses ont elles augmenté de 6%, ce qui n'est pas non plus très important, mais le résultat devient négatif.

Dans les dépenses nous avons des charges de personnel qui représentent plus de 50% du budget, c'est beaucoup, mais notre mairie est ouverte au public tous les matins et la complexité des tâches administratives ne fait que d'augmenter d'année en année.

### Prévisionnel 2022

Nous avons voulu le construire sur un équilibre des comptes. Cet équilibre n'est pas suffisant car il ne laisse pas de capacité d'investissement, ce qui peut devenir problématique dans les années à venir si nous devons faire des travaux onéreux.

Même en n'appliquant que cet objectif d'équilibre, nous avons dû augmenter légèrement les impôts pour obtenir des recettes peu supérieures à celles de 2021.

En effet le financement des communes se rétrécit au fil des années et sans un ajustement de la taxe foncière sur le bâti que nous avons fait passer de 22.51% à 24.01% et du non bâti de 43% à 45.86%, nous ne pouvons pas équilibrer nos dépenses.

Les dépenses augmentent très peu grâce à une gestion rigoureuse et malgré la prise en compte du bond très important du coût de l'énergie.

A ce propos, merci à l'équipe municipale précédente qui a su investir dans des solutions peu gourmandes en énergie.

## INFO BUDGET INVESTISSEMENT

En comptabilité publique, les comptes en investissement sont difficiles à expliquer de façon simple.

Les recettes viennent de l'excédent de fonctionnement et nous avons vu que pour Chantemerle il n'y a pas d'excédent, elles viennent aussi des emprunts et des subventions obtenues.

### Remboursement des emprunts

36 266 euros en 2021 contre 22 636 euros en 2022

### Logiciel amortissement

4 737 euros en 2021 contre 2 706 euros en 2022

### Eclairage

3 048 euros en 2021 contre 6 600 euros en 2022

### DECI

0 euros en 2021 contre 6 000 euros en 2022

### Travaux divers

7 800 euros en 2021 contre 16 300 en 2022 en particulier la sécurisation du mur derrière le monument aux morts.

Plus la réfection du lavoir en partenariat avec l'association APREPAC.

### Nous devons réfléchir à de nouvelles sources de financement si nous voulons continuer à aménager et embellir notre village.



**La Mairie est ouverte au public  
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.**

**Tel:** 04.75.98.50.49

**Mail:** chantemerle.grignan@orange.fr

**Facebook :** chantemerle chantemerlelesgrignan

**Site internet :**

[www.mairiechantemerlelesgrignan.fr](http://www.mairiechantemerlelesgrignan.fr)

**Application :** macommuneconnectée.fr

**Nous serons fermés le vendredi 15 juillet**

# INFORMATIONS *Mairie*

## ETAT CIVIL

### Mariage :

Marie-Cécile ORTIZ et Bruno MARSOT se sont dit oui devant leur famille.

Jacques ORTIZ, ancien Maire, était fier et ému de participer à cette cérémonie.

Nous souhaitons aux jeunes mariés, un bonheur éternel.



## SERVICE TECHNIQUE

Jérôme a décidé de partir pour de nouvelles aventures, son dernier jour de travail était le 31 mai. Merci Jérôme pour tous les services rendus aux Chantemerlois !

C'est Luc FLIPO, qui le remplace depuis le 01 juin, il est au service technique 3 jours/semaine.

Bienvenue dans notre équipe Luc !



## TRANSPORT SCOLAIRE

Dès la rentrée scolaire, Nadia qui continuera l'accompagnement des enfants de moins de 5 ans.

« C'est avec plaisir ! J'aime trop mes bouts de chou » nous a-t-elle annoncé quand nous lui avons posé la question.

Merci Nadia de surveiller nos enfants dans le bus.

## ANALYSES EAU POTABLE

Les derniers prélèvements ont été effectués le **07 juin 2022**.

Les résultats sont consultables en Mairie et sur le site de l'ARS.

## TRAVAUX RESEAU D'EAU

### Recherche de fuites nuit du 30 au 31 mai :

Le débit mesuré la nuit est important.

Compte tenu des résultats, il est probable que des consommations (Arrosage) représentent une partie du débit constaté pendant la nuit et cela malgré la demande transmise par téléphone et par réseaux sociaux de penser à arrêter les arrosages automatiques.

Il n'en reste pas moins que nous avons des fuites sur notre réseau.

Une corrélation acoustique (Recherche fine des fuites) va être programmée dès que possible.

Il restera après d'engager des travaux pour sécuriser le réseau.

## ALERTE SECHERESSE

Nous avons tous pris cette habitude d'ouvrir un robinet et de trouver de l'eau à profusion.

Peu importe ce que nous allons faire de cette eau, elle coule...

Elle coule pour s'hydrater, ce qui est vital pour nous, mais elle coule aussi pour se laver, laver tout objet que nous avons sous la main, elle coule dans nos machines à laver, nos lave-vaisselles, pour arroser nos fleurs, notre pelouse, remplir notre piscine.....

### Et si un jour elle ne coulait plus ?

Ce n'est plus possible, nous ne pouvons plus nous poser de questions, nous devons tous agir ensemble, aujourd'hui mais aussi demain.

 **Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse**  
Usages d'agrément

**ALERTE RENFORCÉE** 

 <b>INTERDICTION</b> des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (verras, pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)	 <b>INTERDICTION</b> de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances « haute pression » ou recyclage de l'eau)	 <b>INTERDICTION</b> de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert
 <b>INTERDICTION</b> d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres fruitiers et d'ornement) entre 7h et 23h	 <b>INTERDICTION</b> d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h	 <b>INTERDICTION</b> totale d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf, stades et espaces sportifs)
 <b>INTERDICTION</b> de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction) <b>INTERDICTION</b> de remettre à niveau les piscines des particuliers	 <b>INTERDICTION</b> de lever les voeries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et usage de ballevoies laveuses automatiques en circuit fermé) et de laver les terrasses et façades	 Respect des dispositions particulières prévues dans l'arrêté ICPE

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r1489.html>  
Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

# INFORMATIONS *Mairie*

## URBANISME

### Déclarations Préalables 2022 :

#### Janvier :

DP 2607322P0001 : P BASTIAN: Abri piscine ouvert : Opposition le 25/01

#### Février :

DP 2607322P0002 : Le Bois des Dames : Abri piscine : Non opposition le 10/02

#### Mars :

DP 2607322P0003 : V AUDOIR : Modification de façade, réfection toiture, installation SPANC : Non opposition : 05/04

#### Avril :

DP 2607322P0004 : P BASTIAN : Abri piscine ouvert : Non opposition le 29/04  
DP 2607322P0005 : SAS Monabee : panneaux photovoltaïques toiture : Non opposition le 13/05

### Permis de Construire 2022:

#### Février :

PC 2607322P0001 : S GADAIS : Maison individuelle : Accord le 04/03

#### Mars :

PC 2607321P0009M01 : J MARTROU : Modification ouverture façade. Accord le 05/04

Nous avons connaissance de certains dossiers plus compliqués, des rendez-vous avec les propriétaires des parcelles concernées ont été pris, des discussions engagées pour que ces dossiers soit en accord avec le PLU.

## CHAPELLE

### NOTRE DAME DES GRACES

La Municipalité permet aux artistes amateurs ou professionnels, d'exposer à la chapelle Notre Dame des Grâces pour la période estivale.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la Mairie



## FETE DES RETROUVAILLES

C'est une soixantaine de Chantemerlois qui ont répondu à l'invitation de la Mairie.

Une occasion de célébrer les deux nouvelles mamans de l'année et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Après le discours de Monsieur le Maire, les Chantemerlois ont partagé un apéritif champêtre concocté par le mas de Fanny.



## MARCHE DES PRODUCTEURS

### Succès international pour nos marchés de l'été.

Le premier marché a été créé en mai 2011, par Alexandre, agriculteur, Jean-Pierre chevrier et Claudine, première propriétaire de la Source.

Très rapidement, d'autres producteurs se sont joints à eux, et les étals se sont déplacés de la rue de la Tournelle à la Place Bernard BARBIER.

Quelques années plus tard, Elisabeth a pris en charge la gestion de ces marchés, avec l'aide d'Alexandre puis de la Mairie.

Actuellement, c'est la Mairie qui s'en occupe avec l'aide de volontaires et d'exposants.

Petit marché est devenu grand et fréquenté par le monde entier. Pour preuve, le vendredi 10 juin nous avons eu l'honneur de faire la connaissance d'une famille venue du Kazakhstan tout exprès nous visiter.



# INFORMATIONS *Mairie*

## COMMISSION BATIMENTS ET PATRIMOINE

Les samedis 7 avril, 9 mai et 11 juin les Chantemerlois étaient au rendez-vous pour travailler sur les chantiers participatifs .

Nous avons découvert un chemin du bedeau bucolique, une cave liée à un arbre, un calvaire qui avait disparu sous le lierre et les ronces, un peu plus bas, un mur a laissé place à une ruine insolite.

Nous avons travaillé dur mais le plaisir de construire ce projet ensemble nous donnait du cœur à l'ouvrage.

Heureusement notre village, nous réserve d'autres surprises....

A nous de les chercher et de les découvrir.

Merci beaucoup à l'équipe du café "la source " pour leur accueil le samedi 11 juin 2022 .Les participants au projet « les chemins de la calade » ont eu le plaisir de se retrouver autour du verre de l'amitié offert par le restaurant.

A bientôt pour un nouveau chantier participatif, samedi 9 juillet 2022



## EPICERIE SOCIALE

Créé en 2000 par M. J. BARTOLUCCI, elle devient **Rayon de Soleil de l'Enclave des Papes** en 2012 et répond à l'urgence sociale par l'aide alimentaire.

**Elle collecte, achète, redistribue des denrées Alimentaires, produits d'entretien et d'hygiène.**

Elle est également un lieu de solidarité, d'écoute et d'entraide.

Les denrées proviennent des partenariats avec les différents supermarchés dont Intermarché Grignan et Valréas et une autre partie des denrées est issue de la Banque Alimentaire.

**En 2021, 635 personnes ont été accueillies soit 275 foyers.**

**Ces chiffres indiquent une hausse des bénéficiaires par rapport à 2020 de 13% et sont toujours en augmentation.**

L'équipe des bénévoles est composée de 26 personnes qui s'occupent de faire le tri des fruits et légumes, de l'accueil des bénéficiaires et de la distribution.

Vous pouvez déposer des denrées alimentaires en Mairie (le matin), ils seront acheminés à l'épicerie sociale.

## DOSSIERS EN COURS

### Coupe rase Plateau du Rouvergue :

La Municipalité est informée de la coupe rase sur le plateau du Rouvergue, d'autres Communes sont aussi concernées.

### Abribus :

C'est l'Entreprise ALANORE qui a été retenue pour les travaux.

### Mur en pierre Monument aux morts :

Il était nécessaire d'enlever le lierre qui empiétait sur la propriété plus bas. C'est « l'arbre et la manière » qui a réalisé le travail.

Il reste maintenant à sécuriser ce mur, des devis sont en cours, les travaux s'annoncent plus compliqués que prévus.

En attendant, nous vous demandons d'être vigilants à cet endroit, ne vous appuyez pas sur les barrières.

### Hameau de l'Esperouze :

Une rencontre entre la Municipalité et les habitants du Hameau de l'Esperouze est prévue le samedi 25 juin.

# INFORMATIONS Diverses

## EDF ETUDE GEOPHYSIQUE

Afin de mieux connaître la géologie de sous-sol, EDF va réaliser une campagne d'imagerie géophysique au mois de juillet.

Chantemerle est concerné sur la Départementale D541

Les travaux seront échelonnés sur 5 semaines et se dérouleront comme suit :

Reconnaissance, balisage et fléchage des tracés et des accès par une équipe topographes

Pose de capteurs et de boîtiers d'enregistrement destinés à l'enregistrement des données géophysiques

Passage des véhicules vibrateurs qui émettent dans le sol des ondes acoustiques dont les enregistrements seront recueillis par les capteurs.

Nous n'avons pas la date exacte à laquelle ils viendront effectuer ces recherches, nous vous indiquerons la date par les réseaux sociaux, sur notre site internet ainsi que sur ma commune connectée.

## EGLISE ST MAURICE

Les artistes de Chantemerle les Grignan se mobilisent pour l'église.

Une superbe croix a été créée par Cris Dupouy et Yvon Rosier, elle est exposée dans la nef à gauche dans l'église.

Les deux statues de Saint Maurice (patron du village) et Saint Simon ont été restaurées par Cristina de Penfentenyo et Jean Régis Massard

Merci à tous ces bénévoles qui prennent du temps pour mettre en valeur notre église.

Prochaine messe à Chantemerle le 13 août à 18h30



## FRELONS ASIATIQUES

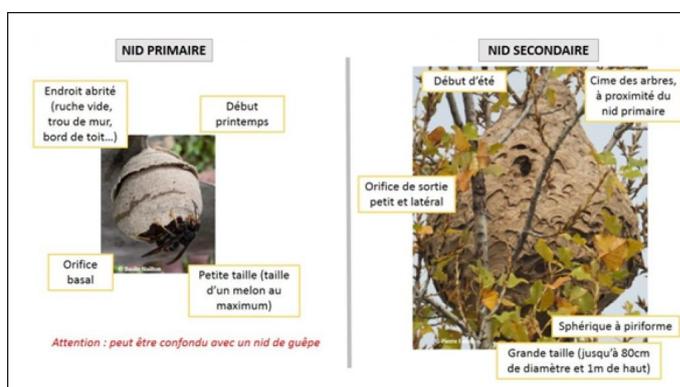
Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional.

Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

### Plan de surveillance et de lutte régional :

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne).

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :



Malgré un hiver 2020-2021 rigoureux et des gelées tardives, un printemps et un été plutôt maussades, la saison 2021 a été une année tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La campagne 2021 nous incite à la plus grande vigilance pour 2022.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

## Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

**GDS Auvergne Rhône-Alpes** La Région Auvergne Rhône-Alpes

### LE FRELON ASIATIQUE

BOUCHE NOIRE AVEC LARGES BANDES ORANGÈRES

EXTRÉMITÉ DES PATTES ALBES

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

**SIGNEZ SA PRESENCE !**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

# LA VOIX DES Associations

## CHANTEMERLE EN SES JARDINS

La 4ème biennale de la céramique a eu lieu le week-end de Pentecôte.

27 céramistes de renom ont investi les jardins privés du village pendant 3 jours, rendant ainsi le village animé et même effervescent.

Un bar, une petite restauration, un salon de thé et les glaces de Mélanie, éphémères points de rafraîchissement et de sustentation ont ravis les visiteurs.

Le diner festif du samedi soir a réuni environ 180 personnes.

Notre 1er catalogue, la boutique et les contes au jardin de Flo, ont eu aussi beaucoup de succès.

L'association remercie les bénévoles, les propriétaires de jardins, les hôtes, la mairie et les chantemerlois qui de grand coup de main en petit coup de pouce ont permis d'assurer un évènement culturel de haut niveau.

Rendez-vous est pris pour juin 2024 !

Sophie Massard pour Chantemerle-en-ses-jardins

PS : Nous souhaitons faire un album, aussi merci d'envoyer vos photos de la manifestation à [terresactuelles@gmail.com](mailto:terresactuelles@gmail.com)



# LA VOIX DES Associations

## CHANTEMERLE EN FETE

**Vendredi 24 juin à partir de 19h30, fête de la Musique Place de la Mairie.**

Cette année, c'est un beau mélange de groupe Amateurs et Pro !  
Ambiance Pop/Rock !!

Sur place:  
Buvette, Camions burgers et galettes



## #LALIBELA#

**Mercredi 13 juillet, Fête Nationale !**

Place Bernard BARBIER, en partenariat avec la Source !  
Feu d'artifice, DJ, repas et buvette !!

## CHANTEMERLOIS D'AILLEURS

**Samedi 30 juillet à 19H, place Bernard Barbier OUI !**

Le 19<sup>e</sup> et traditionnel pot des Chantemerlois-d'Ailleurs aura lieu dans la joie et la bonne humeur et les chantemerlois y sont cordialement invités.



## APREPAC

**Notre projet Lavoir :**

Quand je suis rentrée dans cette association comme Présidente en 2018, le projet le plus important pour l'équipe en place depuis des années, était la rénovation du lavoir, rue de la Fontaine aux Merles. Mon rôle était donc de faire en sorte que cela se réalise.

Après plusieurs échanges avec différentes commissions municipales, nous n'avons pas lâché, quitte parfois à être une Présidente têtue.

**Aujourd'hui, le projet se réalise.  
Les travaux vont commencer fin juillet !**

Nous avons hâte de voir ou de revoir un peu de vie dans ce lavoir.

Cécile.

## CHANSOJEUX

Malgré l'absence de beaucoup d'enfants de l'association due au grand WE, nous avons fêté en petit comité, les Mamans le dimanche 29 mai devant le cabanon des 4 saisons.

Quelques enfants ont peint des pots et plantés des fleurs ont décorés la Cabane. «Merci à eux et à leurs parents».

Merci à eux. Nous faisons une pause cet été et reprendrons quelques activités après l'été.  
Le programme suivra.

Nous vous souhaitons un bel été  
Renata et son équipe.



## LA BOULE CHANTEMERLOISE

Après une riche saison de belote, nous avons démarré celle de la pétanque.  
En avril 20 participants se sont affrontés dans un concours sociétaire.

**Prochaines activités :**

**Dimanche 14 juillet à la salle des fêtes**  
9h30 concours de pétanque en tête à tête  
14h00 concours de pétanque en doublette montée

**Dimanche 4 septembre à la salle des fêtes :  
Challenge Bruno ROSIER**

10h00 concours sociétaire ouvert à tous, tête à tête  
12h00 repas barbecue sur réservation uniquement  
15h00 concours sociétaire ouvert à tous en doublette à la mêlée

**Concours de pétanque le dimanche 25 septembre**  
dans le cadre de la fête votive  
Nous vous attendons nombreux dans nos différentes activités.

Le Président Julien ORTIZ

# LA VOIX DES Associations

## AMICALE

L'amicale Chantemerloise en rando...

Une vingtaine de participants en covoiturage pour cette belle journée en Ardèche. Direction Lussas...

Départ vers les Gorges de la Louyre, splendide panorama!!  
Puis l'oppidum de Jastre qui surplombe Aubenas et l'Ardèche. Un petit moment de réconfort avant de reprendre le chemin du retour...

Le verre de l'amitié offert par l'amicale à Villeneuve de Berg pour clôturer cette excellente journée dans la joie et la bonne humeur...



### Quelques dates :

28 juillet : 5 villages font leur cinéma. Ciné/repas

30 juillet : 21h00 à l'Eglise : Concert Delta Coline Serreau.

15 août : Soupe au Pistou-Ferme DURAND

18 septembre : Conférence présentée par Oriane FROMENT, Championne du Monde du tir sportif dans la catégorie Junior, à 18h00 place Bernard BARBIER

23 septembre : Concert GOSPEL Soweto à la salle des fêtes.



### Conférence de Jean-François JOLY : Economiser l'eau dans nos jardins :

Le 1er avril, sous l'égide de l'Amicale Laïque, j'ai fait une conférence dont le thème était : comment économiser l'eau dans les jardins. A l'heure où j'écris ces lignes, le sujet est d'actualité avec une sécheresse dramatique pour la nature.

Voici quelques conseils pour sauvegarder votre jardin et économiser ce bien précieux qui se raréfie, l'eau :

-**paillez vos végétaux** avec des feuilles, l'herbe coupée avec la tondeuse (tout ceci étant plus écologique que le transport à la déchetterie), mettez du compost autour de vos plantes qui se dégradera et participera à la vie biologique du sol, ou, si vous pouvez vous en procurer du BRF (bois raméal fragmenté, branches fraîchement broyées) qui en se dégradant aidera à la création d'humus type forestier.

-**pour l'arrosage**, installez un système de goutte à goutte automatisé, dont le coût est modeste et qui permet de faire un arrosage localisé à des heures où l'évaporation est moindre, c'est-à-dire la nuit.

-**si vous plantez de nouvelles plantes**, demandez conseil à votre pépiniériste producteur (je n'ai pas écrit jardinerie...) pour acheter des végétaux adaptés localement et peu gourmands en eau.

-**une chose encore** : beaucoup de propriétaires dans notre village viennent de régions ou pays qui n'ont pas le même climat, alors je leur dis ceci : une plante méditerranéenne n'est pas obligatoirement une plante de terrain sec.

Une plante méditerranéenne a besoin de chaleur et de soleil, mais aussi, pour beaucoup, d'eau dont par exemple le bougainvillée, l'hibiscus Rosa Sinensis, le figuier etc.....

**Les anciens, en Provence, disent que l'eau c'est de l'or. Aujourd'hui cela n'a jamais été aussi vrai donc économisons-la et essayons de préserver notre beau village provençal.**

JF JOLY

# LIBRE *Propos*

## M LE MAIRE, CHANTEMERLOIS, CHANTEMERLOISE :

Au Conseil Municipal du 31 mai, nous avons entendu de la part d'un de vos Conseiller une énormité que je ne peux passer sous silence.

L'EAU distribuée à Chantemerle ne coûterait rien à la Commune ! Cette affirmation démontre une méconnaissance flagrante du fonctionnement du service de l'eau et de son budget.

Recette de Fonctionnement (73 878 euros), nos factures annuelles.

Dépense de fonctionnement (83 806 euros), tout ce que la Commune paye, tout ce que nous coûte l'eau pour être sur le réseau.

- Analyses fréquentes de l'eau, demandées par l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Le remplacement annuel des UV
- Le remboursement des annuités de la station de traitement.
- L'électricité pour le fonctionnement des pompes (plus gros budget électrique de la Commune)
- La secrétaire pour la facturation
- L'employé Communal pour les relevés de compteurs et les petites réparations.
- L'entreprise pour les grosses réparations.
- Le fonctionnement et les annuités de la station d'épuration.

A ce stade qui peut affirmer que l'eau ne coûte rien à la Commune.

Il est vrai que grâce aux travaux effectués il y a quelques décennies, l'eau arrive gratuitement dans le réservoir, mais là s'arrête la gratuité.

Je tiens à vous rappeler aussi que vous êtes responsables de l'entretien de votre abri compteur, de son accessibilité et des fuites après compteur...

Jacques ORTIZ.

## PROLEGOMENE POUR UNE POLEMIQUE ANNONCEE

Trêve de balivernes et de billevesées ; rappelons-nous l'année 2010 : Un projet, lancé par le C.M. et Yvon ROSIER, prévoyait d'installer une halle place BARBIER.

Ce projet présentait beaucoup d'intérêts : repli à l'abri en cas de fête arrosées (par la pluie !) création d'un marché hebdomadaire (déjà à l'époque) ; j'avais contacté un architecte qui avait produits des plans, mais ce projet fut considéré par certains comme une coquecigrue !

Un referendum local fut organisé et malheureusement les défenseurs du projet n'eurent pas la majorité.

Cela rappelle étrangement la polémique autour de l'antenne.

Rendez-vous dans 12 ans pour une nouvelle polémique !

Claude BARRIERE. (Le vieux cacochyme mais chafouin)

## LA ROUE TOURNE

L'équipe qui restaure les chemins de la Calade tient à remercier Dominique DUDA pour son aide et son précieux savoir-faire.

Nous avons entrepris de faire tourner la Roue à Aube plus difficile que prévu, seul un génie de la mécanique comme Dominique pouvait en arriver à bout.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là, si un généreux donateur nous offre un générateur, nous allons maintenant produire de l'électricité, Chantemerle sera bientôt autonome en Energie et apporter une précieuse concurrence aux centrales nucléaires voisines.

Il suffit qu'une roue tourne à nouveau, et voilà l'avenir est radieux !

Yvon ROSIER.

